🖺 Réseau Voltaire



## Le Procureur général de Pologne confirme avoir ouvert une enquête sur l'affaire Pravy Sector

RÉSEAU VOLTAIRE | 28 AVRIL 2014



es publications proches du gouvernement polonais ont violemment critiqué l'article de Thierry Meyssan sur la formation par le ministère polonais des Affaires étrangères de militants ukrainiens de Pravy Sector, en septembre 2013, c'est-à-dire antérieurement aux événements de la place Maidan de Kiev [1].

Selon elles, les accusations de Thierry Meyssan portaient gravement préjudice à leur pays en faisant accroire que la Pologne aurait participé à l'organisation d'un coup d'État en Ukraine alors qu'elle s'était généreusement entremise pour résoudre la crise. Elles étaient infondées vu que l'auteur renvoyait à un article humoristique de *Nie* qui avait déjà été démenti par le porte-parole du ministère.

Thierry Meyssan a alors publié un erratum soulignant que *Nie* n'était pas sa source et regrettant de l'avoir cité. Ses informations provenaient de l'opposition polonaise, poursuivait-il, laquelle avait saisi le Procureur général de Pologne [2]. Par conséquent l'erreur de note de bas de page ne changeait rien aux informations de son

1 sur 2 29/04/2014 22:30

article et il maintenait ses accusations.

Les publications proches du gouvernement polonais ont alors dénoncé une affabulation de l'auteur et affirmé que le Procureur général n'avait jamais ouvert d'enquête sur cette affaire, ni même n'en avait été saisi.

Vous trouverez donc ci-dessous une lettre du bureau du Procureur général, datée du 15 avril (c'est-à-dire antérieure à l'article de Thierry Meyssan), attestant de l'ouverture le 14 avril d'une enquête sur « la formation des militants ukrainiens de Pravy Sector en Pologne » en vertu de l'article 142, paragraphe 1 du Code pénal polonais.



<sup>[1] «</sup> Ukraine : la Pologne avait formé les putschistes deux mois à l'avance », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 17 avril 2014.

Source : « Le Procureur général de Pologne confirme avoir ouvert une enquête sur l'affaire Pravy Sector », *Réseau Voltaire*, 28 avril 2014, www.voltairenet.org/article183498.html

2 sur 2 29/04/2014 22:30

<sup>[2]</sup> Voir aussi « Le Procureur général de Pologne saisi de la formation de Pravy Sector », Réseau Voltaire, 22 avril 2014.